

Réponses aux questions écrites de Mme Marie-Michèle Poisson à la séance du 19 juin 2003 par l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension

Poser à M. Desjardins (service d'horticulture)

L'Acte de cession précise que "*Le superficière verra à l'aménagement et à l'entretien du fonds servant*" (c.f. Cession de la propriété superficière par la Ville de Montréal en faveur de Tennis Canada-Stade Jarry, 18 août 2003, document no. 95 0132888, page 25).

1. **Existe-t-il un rapport détaillé du Service d'horticulture faisant état des travaux d'entretien entrepris par vos services ce printemps 2003 au niveau de la Place publique?**

Non, il n'existe pas de rapport détaillé des interventions effectuées sur la place publique de Tennis-Canada car, hormis l'ensemencement, ces travaux se limitent à la tonte régulière des espaces verts.

2. **Quelle a été la nature de ces travaux et quels en ont été les coûts?**

L'ensemencement de la place publique a été réalisé avec un mélange de graminées à entretien minimum et de trèfle blanc nain. La semence a été payée par Tennis-Canada et la main-d'oeuvre (1 homme/1 journée) a été facturée sur un compte spécial dans lequel toutes nos interventions sur le terrain de Tennis-Canada sont compilées. Le système d'arrosage a été prêté par le Service des parcs et ce sont les employés de Tennis-Canada qui ont assuré l'entretien des semis.

L'élagage des arbres et leur taille de formation sont effectuées sur une base annuelle, la tonte des espaces verts, au besoin. Le ré-ensemencement de la place publique n'avait pas été fait les deux dernières années.

3. **Est-ce que la facture a été envoyée à Tennis Canada?**

Non, puisque ces travaux sont à la charge de la Ville selon l'entente signée entre les parties en 1995.

4. **Où est-ce que c'est l'arrondissement qui a dû en assumer les coûts?**

Il n'y a pas de coût de main-d'oeuvre pour Tennis-Canada puisque l'entente avec la Ville de Montréal prévoit que ces travaux doivent être effectués par la Ville.

5. **Depuis quand est-ce qu'un tel travail (émondage des arbres, remise en état des surfaces gazonnées, etc.) n'avait pas été fait?**

L'élagage des arbres et leur taille de formation sont effectués sur une base annuelle, la tonte des espaces verts, au besoin. Le ré-ensemencement de la place publique n'avait pas été fait les deux dernières années.

Poser à M. Fernand Landreville:

1. **Lors de la rencontre du 5 mai entre certains membres de la coalition avec un groupe de fonctionnaires de l'arrondissement, vous avez déclaré à plusieurs reprises que nous devions nous attendre à une hausse importante des coûts de construction du court no. 1 De quel ordre sont ces hausses de coûts?**

Concernant " une hausse importante des coûts de construction du court no. 1" dont j'aurais fait état lors d'une discussion avec des membres de la coalition pour la protection du Parc Jarry . Je tiens à préciser que je faisais référence au marché actuel de la construction qui ne cesse d'augmenter leurs coûts. Je faisais référence au marché en général et concluais que le court délais que demandera Tennis Canada Parc Jarry pour la construction de son nouveau court no.1 occasionnera sûrement une importante hausse des coûts comparativement à l'estimé de départ du projet. Il s'agit d'une supposition, sans plus.
(réponse envoyé le 2 juillet 2003)

Fernand Landreville, chef de division - Administration